

Le centre hospitalier de proximité

Gros plan sur...



1 Avenue Qui Qu'en Grogne - 50500 Carentan les Marais
02 33 42 50 50 - www.hopital-carentan.fr

Ancien hôpital hospice puis hôpital local, le centre hospitalier de Carentan les Marais est un établissement de proximité, cette particularité lui confère des statuts différents qui lui permettent notamment de proposer un service médecine mais aussi un service de soins de suite et de réadaptation.



LES DIFFÉRENTS PÔLES

1. Le service hospitalier :

- 24 lits en médecine dont 3 lits en soins palliatifs
- 30 lits en soins de suite et de réadaptation

Ce service fonctionne en partenariat avec le laboratoire d'analyses et le cabinet de radiologie de Carentan les Marais.

2. L'hébergement permanent

(195 lits+ 3 lits en hébergement temporaire) :

- L'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes)

mais aussi ...

- L'UHR (Unité d'Hébergement Renforcé). Cette unité accueille des résidents qui présentent des troubles importants et qui ont un besoin de surveillance et d'accompagnement renforcés.

- Le PASA (Pôle d'Activités de Soins Adaptés). Il s'agit d'un accueil à la journée qui permet aux résidents de l'EHPAD de bénéficier, sous surveillance, d'activités adaptées et variées mises en place par du personnel spécialement formé.

- La salle SNOEZELEN propose aux patients un moment d'apaisement et de détente par le biais des 5 sens. C'est une méthode alternative de traitements non-médicamenteux. Par exemple, l'ouïe est sollicitée par de la musique, l'odorat par des huiles essentielles, la vue par des effets de lumière...

- L'accueil de jour est fréquenté par des personnes qui vivent à leur domicile, souvent avec le soutien d'un aidant. Elles viennent ici pratiquer des activités en vue de retrouver certaines capacités et de recréer du lien social.

3. Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile). Ce service, d'une capacité de 30 places, est assuré par des aides-soignantes sous la direction d'une infirmière coordinatrice. En fait, les aides-soignantes effectuent des toilettes sur prescription médicale, elles ne prodiguent pas de soins infirmiers qui sont, eux, réalisés par des infirmières libérales même s'ils sont assurés financièrement par le SSIAD.

LES ÉQUIPES

Ce sont près de 280 personnes qui œuvrent au centre hospitalier de Carentan les Marais. Elles sont aides-soignants, infirmiers, cadres de santé, agents de service hospitalier, agent d'entretien qualifié, ouvrier professionnel, secrétaires médicales, agents administratifs, médecins, masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychologues, neuropsychologues, assistantes sociales, diététiciennes, préparateurs en pharmacie.

LA PROXIMITÉ,

L'ATOUT DU CENTRE HOSPITALIER

Un hôpital local de proximité permet aux patients et aux résidents de rester dans leur bassin de vie et de recevoir des visites plus facilement. Les patients en soins palliatifs peuvent avoir une fin de vie digne, proche de leur famille.

La proximité réside aussi dans l'organisation des services, le relationnel est privilégié par la taille de la structure, tout le monde se connaît, la directrice peut être proche de ses équipes et la chaîne décisionnelle est assez courte.



Le PASA



Jardin IRIS



Jardin Eglantines

QUESTIONS À...

Vous êtes directrice du centre hospitalier de Carentan les Marais depuis le 1^{er} mai 2017, quel a été votre parcours ?

Grâce aux possibilités offertes par la fonction publique de pouvoir évoluer par l'obtention de concours, j'ai gravi tous les échelons de la pyramide des hôpitaux. J'ai commencé ma carrière en tant que secrétaire de Direction dans le Nord de la France dont je suis originaire. Au CH de Roubaix j'avais en charge la cellule « marchés publics » lorsque, pour des raisons personnelles, j'ai intégré l'hôpital de Mortain dans le sud Manche. Le passage d'une grande structure à un hôpital local a été plutôt bouleversant mais cela m'a plu tout de suite. Le concours de chef de bureau en poche, j'y fus adjointe au directeur pendant 2 ans. Ensuite, j'ai obtenu le concours de Directeur d'établissements médicaux sociaux, j'ai suivi la préparation à l'ENA sur 2 ans et fréquenté l'école de santé publique. En 2005, je prenais mon premier poste de Directrice à Torigny-sur-Vire, j'y suis restée 13 ans, jusqu'à ma prise de fonctions à Carentan les Marais.

Au 1^{er} janvier 2018, un groupement hospitalier territorial (GHT) verra le jour, il sera composé des centres de Carentan les Marais, Saint-Lô et Coutances. Pouvez-vous nous en parler ?

Les GHT sont souvent départementaux or, dans la Manche, il en existe trois (Nord, Centre-Manche et Sud-Manche). Ce groupement « Centre Manche » avec Coutances et Saint-Lô nous est imposé par l'ARS (Agence Régionale de Santé), la convention a été signée le 23 juin 2016. L'hôpital de Carentan gardera son autonomie tout en mutualisant certains services comme les achats et l'informatique. Par le biais d'un projet médical, d'un projet de soins et informatique partagés, les dirigeants s'emploient à faire de ce regroupement un outil en faveur de la qualité des services, de l'optimisation du fonctionnement des services pour le bien des patients. Cette démarche est importante pour le maintien de tous les services en place garanti par le renouvellement des autorisations délivrées par l'ARS. Carentan les Marais est bien représenté dans ce groupement même dans les instances d'élus ou de représentants du personnel. J'ajoute que ces travaux se mènent dans un total respect de chacun.

A plus petite échelle géographique mais à même échéance, l'EHPAD de Sainte-Marie-du-Mont rejoint celui de Carentan les Marais.

Effectivement, au 1^{er} janvier 2018, le site de Sainte-Marie-du-Mont, proposant 31 lits, deviendra un service délocalisé de l'hôpital de Carentan. Il n'existera plus qu'un seul établissement juridique avec des membres de l'équipe de Sainte-Marie-du-Mont au sein du conseil de surveillance. Cette fusion permettra au site montois d'effectuer des travaux de rénovation prévus courant 2018 et ainsi de pérenniser son activité.

Y a-t-il d'autres projets naissants pour l'établissement ?

Il y a toujours des projets mais là particulièrement il y a les travaux au service « Eglantines ». Ce beau projet permettra au service de disposer de chambres de 24 m², de doubler la surface de la salle à manger, d'installer des fenêtres dans les salles de bain mais aussi de solutions innovantes comme un éclairage de nuit particulier, des rails pour des nacelles desservant la quasi-totalité de la chambre. Le but est aussi de créer des conditions « comme à la maison » avec,

LAURENCE POSTEL, DIRECTRICE



par exemple, une boîte à objets personnalisés pour que chaque résident identifie sa chambre et voit des choses qui lui rappellent ses centres d'intérêt, ses amis, ses repères ... Cette nouvelle disposition du bâtiment proposera une entrée conviviale sur la Ville, sur le rond-point du square Mac Auliffe. Les travaux d'un montant total de 4 millions d'euros sont subventionnés par la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) à hauteur de 500 000 €.

Avez-vous des craintes ou des attentes particulières liées à l'activité hospitalière ?

La réforme des EHPAD et la réduction des dotations n'est pas acceptable en l'état. Je siège au sein de différentes fédérations, associations ou comités où je fais partie de mes inquiétudes, j'y défends la place de l'établissement et la proximité. Je me veux force de proposition. Il est important de valoriser la qualité de nos prestations. Nous pouvons être fiers de notre service sanitaire qui a été certifié « A », c'est une reconnaissance pour les soignants et une sécurité pour les patients. Je souhaite créer une synergie, une cohésion.

Qu'est-ce-qui vous anime, quelle est votre priorité dans vos fonctions de directrice ?

Toutes mes réflexions, tous mes choix sont guidés par la bientraitance. Je parle bien entendu de la bientraitance à l'encontre des patients et des résidents mais je pense aussi à la bienveillance envers le personnel, à ses conditions de travail. Ce sujet est primordial pour moi.

La localisation géographique du CH à Carentan les Marais est un atout ou plutôt un inconvénient ?

A mi-chemin entre Cherbourg et Saint-Lô, trop éloignés de notre bassin de vie, notre établissement a une réelle raison d'être. Le train est un atout majeur, notamment pour faire venir des médecins depuis Caen.

A votre arrivée à Carentan les Marais, vous quittiez une équipe, une région, une vie sociale, pour découvrir d'autres choses, qu'avez-vous pensé de cette transition ?

Je ne vais pas vous dire que ce ne fut pas dur de quitter mes relations professionnelles et personnelles nouées à Torigny-les-Villes mais venir à Carentan était mon choix. Du point de vue professionnel, je suis très bien entourée notamment par l'équipe administrative et les cadres qui me donnent la motivation pour relever tous les défis. Quant à cette région de marais, je la découvais, c'est fantastique ! Avec mon mari nous avons repris des activités, nous sommes intéressés par le tourisme de mémoire et profitons de l'agréable cadre de vie qui nous est proposé : lorsque l'on se promène sur le port on a toujours l'impression d'être en vacances.